

LE VÉRIDIQUE OU COURIER UNIVERSEL

(DIOBAN YRERON QUID VITAT?)

Du 11 THERMIDOR, an IV de la république française. — Vendredi 29 JUILLET 1796, (vieux style.)

NOUVELLES DIVERSES. ALLEMAGNE.

Extrait d'une lettre de Mayence, du 9 juillet.

Peut-être que de long-tems il ne me sera pas possible de vous écrire, attendu que cette place va être assiégée. Nous reçûmes hier la nouvelle que les français sont entrés à Limbourg et à Wetzlar. Les autrichiens ont quitté la Lahn, pour prendre, assurément, la position de Königstein, et y attendre les français pour leur livrer bataille. Qu'ils la gagnent ou non, toujours est-il certain qu'ils se replieront sur le Haut Rhin, étant hors d'état de résister à la lougue à une armée de plus de 80 mille hommes. Ici, tout se prépare pour soutenir un siège. Il en est de même à Königstein, qu'on approvisionne pour 3 mois.

P. S. En ce moment, à 6 heures du soir, une estafette nous apporte la nouvelle que les français ont été repoussés hier près Königstein. L'armée continuera néanmoins sa retraite.

ITALIE.

De Luques, le 7 juillet.

Ainsi que l'on devoit raisonnablement s'y attendre, les français ont demandé une contribution à notre république. On assure qu'en cas de refus, ils demanderont en sus les frais d'une exécution militaire. Nous sommes trop bons calculateurs, pour ne pas leur épargner la peine de venir. Au surplus, leur demande est assez modérée, et ils se contenteront d'une somme égale à ce que notre république a dû fournir à l'empereur depuis le commencement de la guerre. Cette somme se monte néanmoins à quelques millions.

HOLLANDE.

LA HAYE, le 6 juillet.

Le gouvernement batave a reçu la nouvelle officielle que le roi de Portugal vient de déclarer neutre le port de Lisbonne, où les vaisseaux de toutes les nations pourront déposer leurs marchandises, en payant un pour cent de leur prix.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. ARMÉE DU RHIN.

LANDAU, premier thermidor.

Hier soir une partie de notre garnison, la 44^e demi-

brigade et les dragons du 19^e régiment, en exécution d'un ordre du général More au allèrent joindre notre armée au-delà du Rhin. Aujourd'hui la 64^e demi-brigade nous quitte pour se rendre à Germersheim.

Philisbourg, dont les fortifications ont été achevées et augmentées par les autrichiens durant cette guerre, n'est pas encore tombé entre nos mains; il est seulement cerné par nos braves de l'autre côté du Rhin. Cette place doit être incessamment bloquée, et peut-être assiégée. Ce soin est confié au général Murescot.

Nous avons entendu aujourd'hui un grand bruit d'artillerie qui semble annoncer une attaque entre Bruchl et Heidelberg. On nous assure que l'armée de Sambre s'est réunie à l'aile gauche de l'armée du Rhin près Heidelberg.

Au rédacteur.

Dijon, le 2 thermidor.

Vous savez que Pille et Cobourg ne pouvant nous vaincre par les armes, ont formé le dessein de nous soumettre par les tresses et les habits carrés; mais ce que vous ne savez pas, c'est que l'effet de cette conspiration, aussi vaste qu'ingénieuse, ne tenoit plus qu'à un bouton. En voici la preuve. L'habit fermé avec quatre boutons indiquoit que la conspiration n'étoit pas à son point de maturité; avec trois boutons la conspiration approchoit du moment de l'exécution, ainsi de suite. Le ventre déboutonné, la contre-révolution étoit faite.

Depuis plusieurs jours on s'apercevoit que les habits carrés ne se fermoient plus qu'avec un bouton; toute la ville étoit dans les alarmes; mais le brave Pille veilloit pour nous. Hier, toutes les dispositions étant faites, la place d'armes occupée par les officiers et beaucoup de soldats du bataillon de l'Oise, en garnison ici, tous armés de bâtons, sabres et baïonnettes; cinq ou six habits carrés qui ne se doutoient de rien, avancent sur la place, conduisant sur le poing des femmes en robes à longue queue, longs falbalas, souliers pointus (autres modes contre-révolutionnaires qu'il est bon que la France connoisse, et que le général Pille a juré dans sa sagesse de faire disparaître): tout-à-coup, à un signal donné, les contre-révolutionnaires des deux sexes sont entourés, assommés de coups de bâtons et de sabres; et en un clin-d'œil, la liberté française est assise sur des bases inébranlables. Il est vrai que dans la mêlée beaucoup de citoyens en habits ronds ou pointus ont été maltraités et insultés: mais quel mal y a-t-il à cela?

Notre département s'est assemblé sur-le-champ; et

comme il n'est composé que de patriotes *non-exclusifs*, c'est-à-dire de chouans, suivant les exclusifs, il n'a jamais voulu se fourrer dans la tête que des habits carrés fussent une contre-révolution, quoique le général Pille, avec son éloquence ordinaire, ait cité et commenté la loi du . . . sur les habits carrés, les tresses, les souliers pointus, les falbalas, les robes à longues queues.

Enfin beaucoup de personnes jettent les hauts cris, et demandent ce que c'est que la liberté, si des hommes ne peuvent porter des habits carrés, ronds ou pointus, et des femmes des robes à longues queues, avec la faculté de les relever de la main gauche comme de la droite; les insensés disent qu'il vaudroit autant être à Alger, et que les ilotes étoient plus heureux; que le grand-visir ne fait pas donner la bastonnade à un turc, parce qu'il aura son turban plus sur une oreille que sur l'autre.

PARIS, 10 thermidor.

Pendant que nous brûlons, au Champ-de-Mars, dans une vaine cérémonie, les attributs et le simulacre de l'anarchie, elle triomphe de nouveau dans les départemens du Midi. Marseille est le théâtre de ses fureurs. La convocation des assemblées a fourni aux assassins l'occasion de frapper de nouvelles victimes. Pendant que ces meurtres se commettoient, nous nous félicitons à Paris, sinon de la destruction, du moins de l'humiliation des jacobins, qui n'ont pas même osé paroître dans ces assemblées primaires, que la négligence et l'apathie des citoyens, fatigués, abandonnoient à leur discrétion. Dans un état populaire de l'étendue de la France, il n'est point permis à ceux qui prennent un véritable intérêt à la chose publique, d'être jamais bien rassurés, et la sécurité dont ils jouissent ne peut être pour eux le gage de la tranquillité générale. Il est même impossible qu'elle règne jamais sans altération dans une république qui a 200 lieues de long sur 200 lieues de large, et qui présente une surface aux extrémités de laquelle l'œil du gouvernement ne peut se porter assez rapidement, et son bras n'atteint qu'avec lenteur, dans une république qui est véritablement composée de plusieurs peuples sous un même nom, où les intérêts et les passions sont si divers, et dans laquelle enfin on proclame une unité d'institutions désavouée par toutes les différences établies par la nature. Il faut une grande intensité de force administrative pour rallier et enchaîner au même centre tant de nations différentes, dont une grande nation se compose. Nous espérons que le directoire parviendra à l'acquiescer; mais en attendant que le gouvernement actuel ait atteint ce degré de perfection, déplorons les nouveaux malheurs qui viennent d'affliger le Midi; la lettre suivante nous en offre un tableau qui fera frémir toutes les âmes sensibles, qui empêchera les hommes confians de croire trop facilement à l'entière destruction des jacobins, et qui servira d'avis au gouvernement, dont la fermeté peut seule nous rassurer.

Marseille, le 2 thermidor, an 4.

Au citoyen Fonvillie, aîné,

Le cœur navré de douleur, je vous annonce, cher ami, que le jour d'hier fut pour notre trop malheureuse ville un jour d'horreur et de désolation; chaque honnête citoyen croyoit toucher à sa dernière heure. En peu de mots, voilà ce qui s'est passé.

(2)

Les pendeurs, assassins, etc., tous amnistiés armés comme des brigands qu'ils sont, se rendirent par bandes et successivement dans toutes les sections, où ils ont fait main-basse sur tous ceux qui n'avoient pas pris la fuite; ils y en ont assassiné 8 à 9 citoyens, et blessé mortellement une trentaine. Du nombre des assassinés est le trop malheureux fils de Bourguignon, dont, comme vous le savez, le père et le frère ont été guillotines. La voix publique désigne Savon, (l'un des pendeurs amnistiés et des 28 du château de Ham), pour l'avoir assassiné en lui donnant un coup de poignard par derrière, dans le tems qu'il sortoit de sa section, n^o. 1.

Dans l'après midi, ces infâmes scélérats se promenant toujours en bandes, et en vociférant contre tout ce qui est honnête, ont passé devant une porte où étoit assis un vieillard de 74 ans, qu'ils ont assassiné; autant que je puis le savoir, on le nommoit Fabricé, peintre de profession. Dans les quartiers de la campagne, il s'est commis les mêmes horreurs: à Mazargue seulement, il y a eu deux citoyens de tués, et huit ou dix de blessés.

Pardonnez, je vous prie, le désordre de ma lettre, et vraiment il est pardonnable quand on est entré la vie et la mort, et qu'on est presque assuré que c'étoit un coup monté depuis long-tems, par ceux même qui auroient dû l'empêcher. Enfin, depuis que l'infâme Fréron est revenu dans notre trop affligé pays, tous les jours en ont été marqués par des vols à force ouverte, ou des massacres.

Qu'avons-nous donc fait au directoire et au corps législatif, pour qu'ils nous laissent traiter avec tant de barbarie? . . . Est-ce que parmi eux tous, il n'y en a point qui aiment leurs semblables? . . . S'ils sont humains, qu'ils se montrent donc en détournant de nous les mille poignards dont nous sommes menacés à chaque instant. Au moment même on assure que ces scélérats sont rassemblés à la plaine Saint Michel.

La garnison, composée d'une poignée de soldats, est aussi assemblée chez le commandant; c'est assurément pour le garder, car il a fait relâcher une troupe de ces scélérats qu'on avoit arrêtés hier.

Cher ami, ayez pitié des habitans de Marseille; faites usage de ma lettre, que je ne signe pas, de peur d'être assassiné le premier; car, comme vous n'en devez pas douter, les lettres seront lues et relues par cet infâme bureau central.

Les sections, uniquement livrées à ces brigands, s'occupent de la rédaction des procès-verbaux, pour être envoyés à qui de droit.

Les jacobins ne sont pas détruits. Ils menacent, ils s'agitent, ils assassinent. On assure qu'ils organisent une armée. C'est sur-tout parmi les soldats de l'armée révolutionnaire qu'ils recrutent. La solde de leurs stipendiés est de 20 sous par jour en numéraire. Comme ils ne pourroient pas long-tems fournir une solde aussi considérable, on doit présumer qu'ils ne tarderont pas à mettre leur troupe en campagne. Plusieurs capitaines sont partis pour former des compagnies dans les départemens.

Le 30 ventose dernier, une révolte a éclaté au Cap. Le général Laveaux et l'ordonnateur civil de Saint-

Domingue ont été attaqués, battus et traînés par les cheveux en prison. Cette révolte étoit exécutée par des hommes de couleur.

Quelques jours après, le général et l'ordonnateur ont été délivrés et reportés à leur poste. Les révoltés sont en fuite.

Castellane et Quatremere de Quincy, *conspirateurs* de vendémiaire, se sont rendus dans les prisons de la conciergerie. Ils se présentent pour recevoir des tribunaux l'absolution du crime énorme d'avoir été d'avis de la liberté des élections; ils l'obtiendront sans difficulté. Mais que de tems perdu pour les tribunaux, tandis que les prisons regorgent de véritables criminels, tandis que le jacobin marche tête levée, recommence à ensanglanter la France, et assassine le peuple jusques dans ses assemblées!

Discours prononcé au champ de Mars, par le citoyen Carnot, président du directoire exécutif, pour la fête de la Liberté, le 9 thermidor, an 4.

Français, quels évènements mémorables cette solennité nous retrace! Quelles époques glorieuses elle rassemble! Nous célébrons, à-la-fois, dans cette fête, et le natal de la liberté et les journées de mort de toutes les tyrannies. Avec quel intérêt nos yeux se reposent successivement sur ces phases de la révolution! chacune d'elles remplit notre âme d'images, tour-à-tour terribles et sublimes. O souvenir du 14 juillet, tu ne peux frapper notre mémoire sans nous rappeler les tems, les causes qui l'ont amené, la longue oppression du peuple, les honteux débordemens d'une cour dissolue, et tous les crimes amoncelés pendant quatorze siècles, du trône et du sacerdoce. Le peuple enfin se lève contre ses oppresseurs, il s'ape les fondemens de leur puissance, il renverse leur bastille, il brise à-la-fois, dans leurs mains, et la verge du despotisme, et le sceptre féodal et théocratique. Oh! qui peindra cet élan sublime, qui rendra cette ivresse, cette exultation des citoyens, se félicitant, se pressant, dans leur joie réciproque, leurs mains dégagées de chaînes!

Mais, ô funeste inexpérience d'un peuple sortant de la servitude! trop fatale confiance d'une nation sensible et généreuse! Comme elle se laisse entraîner par de perfides démonstrations d'amour! comme elle croit facilement au repentir hypocrite de ses tyrans! Forfaits qui précédâtes le jour vengeur du 10 août, vous êtes encore devant les yeux. C'en est trop, tant de parjures ont enfin lassé la patience du peuple; le trône, en vain, s'entoure de poignards; en vain, il s'arme de tous les instrumens de la mort, de toute la fureur de ses complices; le français s'élance, il le palvérise, il plante sur ses débris l'étendard de la république.

Arrêtons nous, s'il se peut, à cette époque d'une gloire immortelle; applaudissons long-tems à cette aurore du bonheur. . . . que dis-je? déjà de nouveaux évènements sont sur la scène; déjà des jours désastreux, des jours de deuil et de servitude commencent à reparaitre: au despotisme couronné a succédé le règne des factions; elles se disputent l'empire, elles s'arrachent le sceptre, elles se dévorent et s'engloutissent tour-à-tour; le peuple se trouve enchaîné de nouveau, il est dans les fers du monstre qu'il croit son libérateur; il est

livré aux fureurs de ses bourreaux, alors même qu'il les invoque comme des dieux tutélaires.

L'excès de l'oppression en amène enfin le terme; les yeux du peuple sont dessillés; il s'étonne, il s'indigne d'être égaré par un lâche et stupide vociférateur; le tyran tombe, ce sera le dernier. O journée du 9 thermidor, c'est à toi qu'étoit réservée cette glorieuse époque! c'est à toi qu'elle demeure attachée pour l'immensité des siècles! O journée du 14 juillet, journée du 10 août, journée du 9 thermidor, vous vivrez à jamais dans le cœur des hommes libres! Peuple français; cette fête est ton jour triomphal. C'est par ton courage invincible, c'est par ta constance au milieu de tous les maux accumulés par l'erreur, l'ambition et les vengeances, que la liberté s'est enfin assise sur la base indestructible d'une constitution républicaine. Tu n'auras plus à vaincre; tu n'as plus qu'à profiter de tes victoires. En vain les factions ont-elles tenté d'autres efforts, ils ont été brisés par la puissance nationale. Que de vils esclaves, que d'aveugles fanatiques calomnient la liberté, et s'efforcent de relever le trône au nom du ciel qui les désavoue; que quelques ambitieux se couvrent du manteau de la popularité pour égarer une foule crédule, leur espoir sera déçu. Chaque jour voit les français abjurer leurs erreurs; ils sentent, enfin, le besoin de s'aimer, le besoin de se pardonner, le besoin de se servir autour de l'acte constitutionnel, leur salut unique. Non, la liberté que veulent les français n'est point ce septre sanglant dont on effraie l'imagination des uns, et que d'autres offrent à l'adoration de leurs Seides; la liberté qui reçoit nos hommages a droit aux hommages de tous les amis de l'humanité; elle est fille de la nature, douce comme elle, et mère des tendres affections, comme des sublimes vertus. Son culte est pure autant que simple; ses maximes salutaires sont innées dans les cœurs, elles sont ineffaçables. O liberté, nous croyons les entendre ici de ta bouche même, nous aimons à les répéter avec toi.

Français, méritons de conserver ce don du ciel, cette liberté, que notre constitution nous assure, que nous garantissons les innombrables triomphes de nos armées, et qu'ont fixé pour jamais les grandes époques que nous célébrons aujourd'hui. Solemnisons avec éclat ces mémorables journées; livrons-nous aux douces effusions d'une joie fraternelle; la liberté sourit aux jeux de ses enfans. Que la simplicité de ces fêtes rappelle les images qui lui plaisent; que des hymnes républicains chantent ses préceptes et ses bienfaits; entourons son autel, jurons de pratiquer les vertus qu'elle commande, et que leur exercice constant soit désormais notre première offrande à la patrie.

CONSEIL DES ANCIENS.

Séance du 7 thermidor.

Deux résolutions envoyées par le conseil des cinq-cents sont renvoyées à des commissions spéciales.

Un secrétaire fait une troisième lecture de la résolution du 26 prairial, concernant les enfans nés hors du mariage.

Murairé, organe d'une commission, soumet au conseil un rapport sur cette importante matière.

Le conseil ordonne l'impression du rapport et l'ajournement de la discussion.

Après avoir entendu le rapporteur d'une commission, le conseil adopte un projet de résolution portant que le tribunal de police correctionnelle établi dans la commune de Joinville, sera transféré à Placide, département de la Haute-Marne.

Des habitans de la commune de Marseille dénoncent au conseil les assassinats commis par les anarchistes, lors des dernières élections.

Siméon monte à la tribune. Aussi-tôt que nous eûmes appris que les assemblées primaires de Marseille avoient été souillées par le sang, nous nous transportâmes au directoire, pour lui demander des renseignemens. Le directoire, citoyens collègues, n'avoit aucune connaissance du fait.

Hier nous reçûmes les procès-verbaux de ce qui s'est passé; il en résulte que le sang a coulé sous les poignards des amnisties et des gens qui se qualifient de patriotes de 89. Des hommes armés de batons, de poignards et de stilets ont inondé les assemblées primaires; et lorsque le résultat du scrutin ne paroissoit pas devoir être favorable aux hommes de sang, il le déchiroient, et en empêchoient ainsi le dépouillement.

Dans la section n^o. 33, où étoit l'ex-conventionnel Granet, on a dit qu'il n'y avoit que les montagnards seuls qui pussent être nommés.

Dans la section n^o. 1^{re}, le citoyen Bourguignon, secrétaire de l'assemblée primaire, a été percé de part en part d'un coup de stilet par les mêmes hommes qui, sous le régime déceuvral, avoient fait périr sur un échafaud ses malheureux parens.

Ce meurtre n'est pas le seul qui ait été commis; les citoyens Fabricé et Langléze sont également tombés sous les coups des brigands, et on nous assure que dans la commune de Mazade, plus de cent citoyens ont été tués.

Le conseil ne peut s'empêcher d'annuler des élections qui ont été faites au milieu du sang. Je demande, 1^o. qu'il soit fait un message au directoire, pour qu'il rende compte des mesures qu'il a prises pour empêcher l'effusion du sang. 2^o. Qu'une commission soit nommée; qu'elle examine les procès-verbaux que je dépose sur le bureau, et que séance tenante, elle vous présente les moyens d'annuler des élections qui n'ont pu être libres, puisqu'elles ont coûté la vie à plusieurs citoyens.

J'oubliois un fait. Le 2 thermidor, les assassins, après avoir massacrés divers citoyens, parcourent les rues en criant vive la montagne, vive la constitution de 93. On a descendu le sanglant réverbère, et un citoyen a manqué d'y être accroché.

Dumolard: J'ai écouté les observations qui viennent d'être faites par le prédominant, et j'ai remarqué que lors de la démarche qu'il fit au directoire pour lui dénoncer les événemens arrivés à Marseille, le directoire n'étoit pas encore instruit des faits. Que font donc les agens du gouvernement? Leur silence me prouve que s'ils ne sont point complices des assassins, ceux-ci leur inspirent du moins une telle crainte, qu'ils n'osent parler: de pareils hommes ne peuvent utilement servir la patrie, et je suis persuadé que le directoire mieux

instruit, s'empressera de révoquer leur nomination. Cependant je ne puis appuyer la conclusion de notre collègue Siméon: avant tout il faut exécuter la constitution. Je demande qu'avant de nommer une commission, il soit fait un message au directoire, pour lui demander deux choses: 1^o. Ce qui s'est passé à Marseille lors des dernières élections; 2^o. ce qu'il a fait pour arrêter l'effusion du sang des citoyens.

Noailles pense que dès qu'il est prouvé que les élections n'ont point été libres, cela suffit pour les annuler. Il approuve la nomination d'une commission.

Doulcet: C'est parce que l'anarchie veut triompher qu'il faut se rattachier de plus fort à la constitution. Il faut savoir comment il se fait que des représentans du peuple soient instruits de ce qui se passe avant le directoire, qui est le centre du gouvernement.

Dans un moment où des mémoires répandus, avec profusion, font circuler d'atroces calomnies, il faut que le directoire instruisse le corps législatif de la situation du Midi, et lui fasse connoître la moralité de ses agens. Il est tems enfin d'ôter les moyens de nuire à ces hommes couverts de rapines, et qui cherchent, à Paris comme à Marseille, à resaisir le sceptre de sang qui lui est échappé. J'appuie la proposition de Dumolard.

Vitel: Les mêmes scènes viennent de se passer à Lyon; des émissaires des compagnies de Jésus et du Soleil ont. . . . Les plus violens murmures éclatent dans toutes les parties du conseil.

Plusieurs membres se précipitent à la tribune, en demandant la parole. Une vive altercation s'élève entre Madier et Vitel. Le tumulte est à son comble; le président se couvre.

Après quelques instans, le calme renaît, le président se découvre, et le conseil décide que Vitel sera entendu.

Je demande que le directoire rende spécialement compte de ce qui s'est passé à Lyon.

Un député de Lyon s'élançe à la tribune, et affirme que toutes les lettres qu'il a reçues ne lui parlent d'aucun événement malheureux, et qu'au contraire les assemblées primaires ont été très paisibles.

Le conseil ferme la discussion, adopte les propositions de Dumolard, et passe à l'ordre du jour sur celles de Vitel.

On reprend la discussion sur l'organisation de la haute-cour nationale. Toujours on a traité la question du droit d'appel. Oudot et Darrach ont parlé pour la possibilité de la cassation. Ils ont été secondés par Madier, qui avoit déjà émis une semblable opinion. Aujourd'hui, il s'est appliqué à réfuter le discours de Taubaudeau, qui a soutenu l'opinion contraire. Ces trois orateurs ont été combattus par Bornes et Leméré.

On a demandé encore la clôture de la discussion.

Cette proposition a été rejetée, et le conseil a prononcé l'ajournement à demain.

DUPRÉ, rédacteur.

A V I S.

On s'abonne pour ce journal, chez le cit. LEROUX, rue des Prêtres S. Germain l'Auxerrois, n^o. 42.

Le prix est de 9 l. en numéraire pour 3 mois, 18 pour 6, et 36 pour un an.